



BANQUE EN LIGNE

TARIFICATION DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES

CLIENTÈLE PRIVÉE

LISTE DES SERVICES GRATUITS

Services relatifs aux comptes

- Ouverture de compte
- Demande d'attestation de Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- Changement des éléments d'identification du compte
- Relevé de compte mensuel ou trimestriel électronique
- Domiciliation de salaire
- Clôture de compte

Services relatifs aux mouvements de fonds

- Versement d'espèces (hors frais de timbres)
- Émission de virements entre clients Particuliers Société Générale via l'application mobile
- Réception de virements

Services relatifs à la monétique

- Remplacement d'une carte défectueuse non encore utilisée
- Recalcul du code confidentiel pour les Particuliers
- Mise en opposition des cartes bancaires pour perte ou vol pour les Particuliers
- Retrait, consultation de solde, édition de mini relevés, changement de code confidentiel, paiement de factures (Redal-Amendis-Maroc Telecom-Orange-Inwi) sur les Guichets Automatiques Société Générale et dépôt espèces (hors frais de timbre).
- Recharge et décharge de carte prépayée
- Service de paiement e-commerce sécurisé à usage unique (3D Secure)

Services de banque à distance

- Abonnement Application Mobile

PRINCIPALES COMMISSIONS

I. Ouverture et gestion des comptes (DH HT)

1. Frais de tenue de compte dans le cadre de l'offre Sogé

- Compte à vue Gratuit
- Compte en dirhams convertibles Gratuit

2. Services d'information

- Relevé de compte sur l'Application Mobile Gratuit
- Relevé de compte cacheté
 - Adressé par courrier par édition20
 - Adressé par E-mail par édition10
- Recherche et impression des documents
 - < 1 an par mois demandé25
 - > 1 an par mois demandé50

3. Délivrance d'attestations

- Attestation de Relevé d'Identité Bancaire sur appli (RIB) Gratuit
- Attestation de solde par e-mail Gratuit
- Autres attestations :
 - Par courrier / par E-mail par attestation100

II. Services relatifs aux mouvements de fonds (DH HT)

1. Virement au Maroc

Via application Mobile/Web Particuliers

- Virement de compte à compte / entre clients Société Générale Gratuit
- Virement vers une autre banque10

2. Divers

- Paiement de factures Eau /Electricité sur guichet automatique et sur l'Application Mobile (Commissions facturiers)
- Paiement de vignette (DH TTC)
 - sur les guichets automatiques Société Générale5,5
 - via Mobile5,5
 - via plateforme vignette12
- Paiement des taxes locales et professionnelles (DH TTC)
 - sur les guichets automatiques Société Générale et sur l'Application Mobile Gratuit
- Paiement TVA/IS/IGR (DH TTC)
 - sur les guichets automatiques Société Générale et sur l'Application Mobile15
- Mise à disposition d'argent sur guichet automatique 2% HT du montant de la transaction – min 2/max 30

3. Prélèvement automatique

- Traitement selon organisme de 0 à 10
- Rejet 25

III. Services relatifs aux chèques (DH HT)

Encaissement de chèque au Maroc

- Sur les guichets automatiques Société Générale Maroc par chèque 8

IV. SOGÉ (DH HT)

Souscription de compte bancaire à distance

DH TTC

- Offre Sogé Liberté Gratuit*
- Offre promotionnelle à 0 Dh sans condition jusqu'au 30/06/2022

* Sous condition d'effectuer au moins 1 paiement par mois via appli ou par carte. En cas de non usage, 10 Dh seront débités par mois. (Condition non applicable pour les Marocains résidant à l'étranger).

dont :

- Frais de tenue de compte
- Carte visa classic contactless
- Abonnement application mobile MySoGé

• Offre Sogé Liberté Plus par mois29

dont :

- Frais de tenue de compte
- Carte Visa Gold contactless
- Abonnement application mobile MySoGé
- Assistance Visa médicale et de voyage

• Offre Sogé 12-18 GRATUIT**

- Frais de tenue de compte
- Carte VISA CLASSIQUE Contactless
- Abonnement à l'appli mobile MySoGé

**Offre réservée aux 12-18ans

V. Cartes bancaires (DH TTC)

1. Cartes - Cotisations annuelles

Cartes prépayées

- Carte My e-c@rd par an99
- Carte Banky Gratuit/enfant

2. Cartes - Opérations diverses

- Retrait sur GAB confrère6,60
- Mise en opposition de la carte :
 - Pour perte ou vol Gratuit
 - Pour utilisation abusive110
- Frais de recherche de facturette ou ticket (en cas de réclamation non fondée)22
- Remplacement de la carte Visa Classique Contactless en cas de perte/vol100
- Remplacement de la carte Visa Gold en cas de perte/vol150
- Remplacement de My e-card99
- Livraison de la carte Visa Classique/Visa Gold Contactless à domicile (carte de remplacement en cas de perte ou vol)45
- Livraison de My e-card à domicile45

3. Évènements carte Banky

- Remplacement en cas de perte ou de vol60
- Remplacement (carte endommagée/erreur) Gratuit
- Livraison de la carte (première livraison) Gratuit
- Livraison en cas de remplacement ou de renouvellement45

VI. Dates de valeurs (J = jour de l'opération - E = Échéance)

1. Remise Chèque

- Au sein de Société Générale J+1
- Vers un confrère J+2

2. Versement espèces

- Compte à vue J+1

3. Retrait espèces

- Compte à vue J-1

4. Virement interne

- entre clients Société Générale J
- vers une autre banque J+2

VII. Divers (DH HT)

1. Règlement des successions...selon montant de la succession...Min 200 - Max 3 000	
2. Saisie Arrêt.....	500
3. Avis Tiers Détenteur.....	100

Ce document, qui ne peut se substituer aux textes législatifs et réglementaires applicables en la matière, indique la tarification non exhaustive de nos principaux produits, services et opérations en vigueur à partir du 1^{er} mars 2022 destinés à la Clientèle des Particuliers bancaires de l'agence directe. Ces tarifs peuvent toutefois évoluer et nécessiter certaines modifications substantielles. Dans ce cas, ou pour toute précision complémentaire, n'hésitez pas à vous adresser à votre Télé banquier au 2288 ou au 00 212 5 22 45 96 96 depuis l'étranger.

LEXIQUE DES OPÉRATIONS BANCAIRES LES PLUS COURANTES

1. Opérations inscrites au crédit du compte de dépôts

Versement d'espèces.

Votre compte est crédité du montant d'un versement d'espèces.

Réception d'un virement (d'ordre de...).

Votre compte est crédité du montant d'un virement en votre faveur.

Encaissement de chèques.

Votre compte est crédité suite à une remise pour encaissement d'un ou de plusieurs chèques.

2. Opérations inscrites au débit du compte de dépôts

Émission d'un virement (en faveur de...).

Votre compte est débité du montant d'un virement ordonné par vous-même.

Paiement par carte (n° carte, nom du commerçant...).

Votre compte est débité, de façon immédiate ou différée, du montant d'un paiement opéré par carte bancaire.

Retrait d'espèces auprès de GAB (n° carte, date, heure).

Votre compte est débité du montant d'un retrait d'espèces effectué au moyen d'une carte bancaire auprès d'un guichet automatique bancaire.

Agios à payer.

Votre compte est débité des intérêts et de la TVA dûs au titre de la position débitrice de votre compte.

3. Frais bancaires

3.1. Services relatifs au fonctionnement du compte de dépôts et cotisations liées aux produits et services bancaires

Frais de souscription carte bancaire.

Votre compte est débité du montant de la cotisation due au titre de la souscription à une carte bancaire.

3.2. Services relatifs aux chèques

Frais d'encaissement de chèques.

Votre compte est débité des frais au titre de l'encaissement de chèques en votre faveur.

3.3. Services liés à l'utilisation de cartes bancaires

Frais d'opposition sur carte (à préciser le motif de l'opposition: perte, vol, redressement ou liquidation judiciaire du bénéficiaire, utilisation frauduleuse).

Votre compte est débité des frais suite à une opposition formulée par vous-même ou par la banque.

Frais de retrait d'espèces auprès d'un GAB confrère.

Votre compte est débité des frais quand vous faites un retrait d'espèces auprès d'un GAB d'une autre banque que la vôtre.

3.4. Services liés aux autres moyens de paiement

Frais de virement.

Votre compte est débité des frais à l'occasion de virement ordonné par vous-même.

Frais d'émission de mises à disposition.

Votre compte est débité des frais suite aux instructions données par vous-même à votre banque pour la mise à disposition d'un montant au profit d'un tiers.

3.5. Divers

Frais de recherche de documents.

Votre compte est débité des frais pour la recherche et l'édition, à votre demande, de documents concernant votre compte.

Frais pour saisie-arrêt.

Votre compte est débité de frais bancaires liés à une procédure de saisie-arrêt.

Frais pour avis à tiers détenteur.

Votre compte est débité de frais bancaires liés à un avis à tiers détenteur.



Pour toute demande d'information ou réclamation, contactez votre télé banquier au N° court **2288** ou au **00 212 5 22 45 96 96** depuis l'étranger.